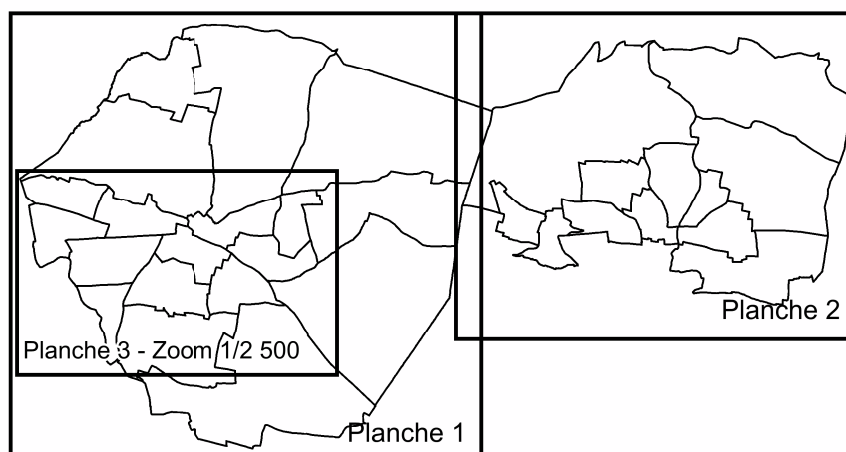


P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Déclaration de projet "Plaine du Milieu"
emportant mise en compatibilité du PLU

Commune de Ruy-Montceau



4.2.a. Documents graphiques du règlement

Planche 1 - Secteur Ruy

Echelle 1/5000

Projet en date du 23 avril 2025

LES ZONES ET LES SECTEURS

	Limite de zone
OA	Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

pi	Secteur de protection de captage (périmètre immédiat)
pr	Secteur de protection de captage (périmètre rapproché)
pe	Secteur de protection de captage (périmètre éloigné)

ZONES URBAINES

Ua	Zone agglomérée dense de Ruy
Uac	Zone agglomérée dense de Ruy de confortement des commerces
Uab	Zone agglomérée dense de Montceau
Ub	Zone d'extension des centres agglomérés
Uc	Zone urbaine d'extension de faible densité
Uh	Zone urbaine d'extension de plus faible densité (gestion du bâti existant)
Ui	Zone d'activités économiques
Uia	Zone d'activités économiques (constructibilité limitée)

ZONES A URBANISER

AU	Zone d'urbanisation future
AUa	Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat
AUi	Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités économiques

AUTRES SERVITUDES

	Secteur de mixité sociale (L151-15 du code de l'urbanisme)
	Numéro de l'opération
	Secteur réservé pour la réalisation de logements sociaux (L151-41-4° du code de l'urbanisme)
	Numéro de l'opération
	Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination)
	Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination équipement)
	Élément bâti remarquable du Paysage

ZONES AGRICOLES

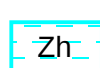
A	Zone agricole
An	Zone agricole à enjeux environnementaux et paysagers
As	Zone agricole d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N	Zone naturelle protégée
Ne	Zone naturelle d'équipements publics de sports et loisirs
Ns	Zone naturelle d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

	Emplacement réservé (L151-41-1°, 2° et 3° du code de l'urbanisme)
	Numéro de l'opération

	Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de liaison ferrovaire Lyon-Turin
	Espace Boisé Classé
	Zone humide
	Corridor écologique
	Élément Naturel Remarquable du Paysage
	Permis de construire soumis à la démolition du bâtiment

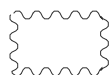
INFORMATIONS



Bâtiment d'élevage



Ligne Haute Tension



Secteur de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports terrestres (se référer à l'arrêté préfectoral présenté en pièce annexe du PLU)

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation de la Bourbre Moyenne valant Servitude d'Utilité Publique (cf. annexe 5.1)



Zone inconstructible sauf exceptions



Zone constructible sous conditions

Secteurs de risques naturels : classes de risques et types d'aléas traduisant la carte des aléas, 1/5000, Alp'Géorisques, modifiée septembre 2016



Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)

- RI'** Risque d'inondation en pied de versant
- RT** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels
- RV** Risque de ravinement et ruissellement sur versant
- RG** Risque de glissement de terrain
- RP** Risque de chute de pierres et de blocs



Secteur "soumis à des prescriptions spéciales" (B)

- Bi'1** Risque d'inondation en pied de versant
- Bi'2** Risque d'inondation en pied de versant
- Bt** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels (valant Bt2)
- Bv** Risque de ravinement et ruissellement sur versant (valant Bv1)
- Bg** Risque de glissement de terrain (valant Bg2)
- Bp** Risque de chute de pierres et de blocs (valant Bp1)

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

Risques liés aux canalisations de transport de matières dangereuses

 Canalisation de gaz (DN 100 - PMS 67,7 bar)



SUP 2 et 3 : 5 mètres



SUP 1 : 25 mètres

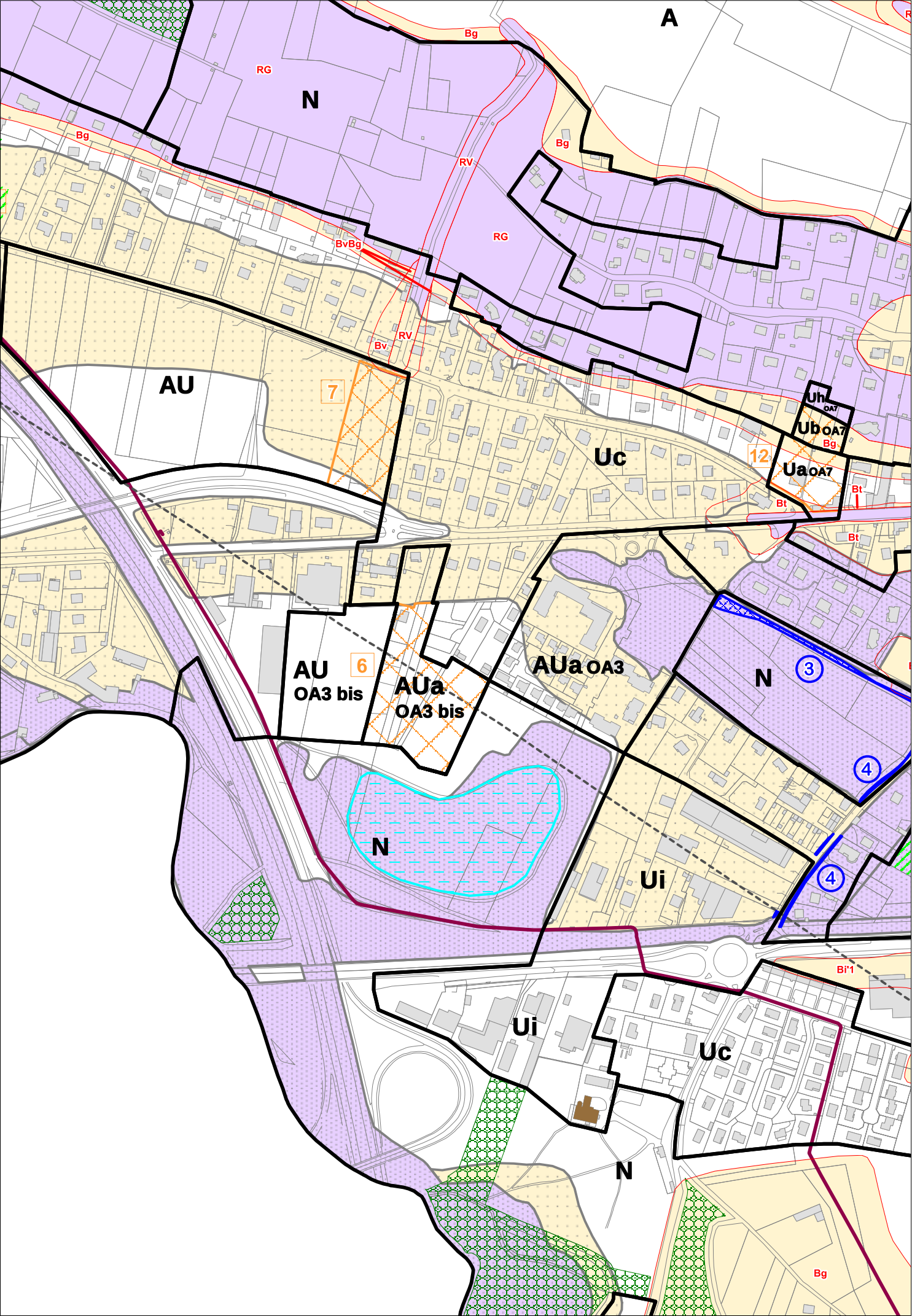
 Installation annexe à la canalisation de gaz



SUP 2 et 3 : 6 mètres



SUP 1 : 35 mètres

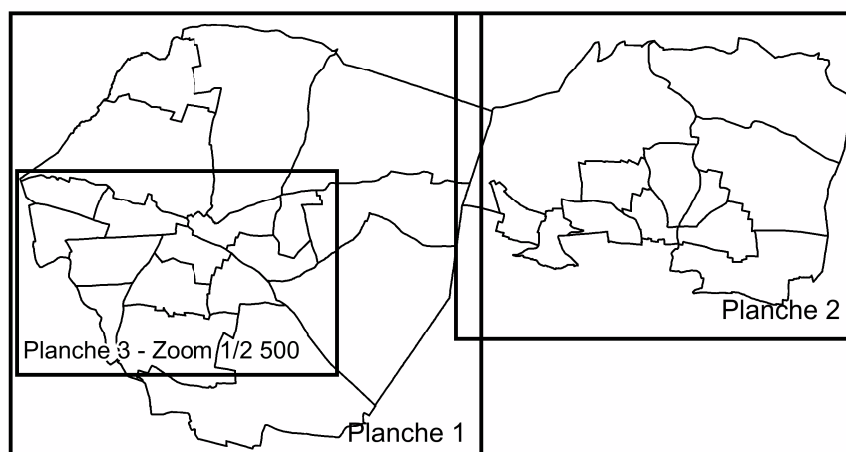


P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Déclaration de projet "Plaine du Milieu"
emportant mise en compatibilité du PLU

Commune de Ruy-Montceau



4.2.c. Documents graphiques du règlement

Planche 3 - Zoom sur le centre-bourg de Ruy

Echelle 1/2500

Projet en date du 23 avril 2025

LES ZONES ET LES SECTEURS

	Limite de zone
OA	Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

pi	Secteur de protection de captage (périmètre immédiat)
pr	Secteur de protection de captage (périmètre rapproché)
pe	Secteur de protection de captage (périmètre éloigné)

ZONES URBAINES

Ua	Zone agglomérée dense de Ruy
Uac	Zone agglomérée dense de Ruy de confortement des commerces
Uab	Zone agglomérée dense de Montceau
Ub	Zone d'extension des centres agglomérés
Uc	Zone urbaine d'extension de faible densité
Uh	Zone urbaine d'extension de plus faible densité (gestion du bâti existant)
Ui	Zone d'activités économiques
Uia	Zone d'activités économiques (constructibilité limitée)

ZONES A URBANISER

AU	Zone d'urbanisation future
AUa	Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat
AUi	Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités économiques

AUTRES SERVITUDES

	Secteur de mixité sociale (L151-15 du code de l'urbanisme)
	Numéro de l'opération
	Secteur réservé pour la réalisation de logements sociaux (L151-41-4° du code de l'urbanisme)
	Numéro de l'opération
	Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination)
	Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination équipement)
	Élément bâti remarquable du Paysage

ZONES AGRICOLES

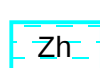
A	Zone agricole
An	Zone agricole à enjeux environnementaux et paysagers
As	Zone agricole d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N	Zone naturelle protégée
Ne	Zone naturelle d'équipements publics de sports et loisirs
Ns	Zone naturelle d'intérêt scientifique et/ou à enjeux de milieux naturels

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

	Emplacement réservé (L151-41-1°, 2° et 3° du code de l'urbanisme)
	Numéro de l'opération

	Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de liaison ferrovaire Lyon-Turin
	Espace Boisé Classé
	Zone humide
	Corridor écologique
	Élément Naturel Remarquable du Paysage
	Permis de construire soumis à la démolition du bâtiment

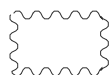
INFORMATIONS



Bâtiment d'élevage



Ligne Haute Tension



Secteur de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports terrestres (se référer à l'arrêté préfectoral présenté en pièce annexe du PLU)

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation de la Bourbre Moyenne valant Servitude d'Utilité Publique (cf. annexe 5.1)



Zone inconstructible sauf exceptions



Zone constructible sous conditions

Secteurs de risques naturels : classes de risques et types d'aléas traduisant la carte des aléas, 1/5000, Alp'Géorisques, modifiée septembre 2016



Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)

- RI'** Risque d'inondation en pied de versant
- RT** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels
- RV** Risque de ravinement et ruissellement sur versant
- RG** Risque de glissement de terrain
- RP** Risque de chute de pierres et de blocs



Secteur "soumis à des prescriptions spéciales" (B)

- Bi'1** Risque d'inondation en pied de versant
- Bi'2** Risque d'inondation en pied de versant
- Bt** Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels (valant Bt2)
- Bv** Risque de ravinement et ruissellement sur versant (valant Bv1)
- Bg** Risque de glissement de terrain (valant Bg2)
- Bp** Risque de chute de pierres et de blocs (valant Bp1)

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

Risques liés aux canalisations de transport de matières dangereuses

 Canalisation de gaz (DN 100 - PMS 67,7 bar)



SUP 2 et 3 : 5 mètres



SUP 1 : 25 mètres

 Installation annexe à la canalisation de gaz



SUP 2 et 3 : 6 mètres



SUP 1 : 35 mètres

7

Bv RV

Uc

AU
OA3 bis

6

AUa
OA3 bis

AUaOA3

N

Ui